B09.44
B32r
v.19

Baudrillart

Vaucluse

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 309.44 Book B32r Volume 19

Ja 09-20M

/31

309.14
B32r
v.19

RAPPORT

SUR

L'ÉTAT INTELLECTUEL, MORAL ET MATÉRIEL DES POPULATIONS AGRICOLES

VAUCLUSE

I

L'ancien Comtat venaissin. — Ses principales vicissitudes. — Sa réunion à la France. — Griefs des populations agricoles du Comtat en 1789. — État des populations au commencement du siècle. — Les enquêtes du premier empire. — Portrait physique et moral des populations en 1808. — Avantages recueillis et charges supportées après la Révolution.

Avec le *Comtat*, qui forme la majeure partie du département de Vaucluse, on se trouve en présence de populations qui n'appartiennent pas à l'ancienne France; devenues françaises à la fin du dernier siècle, comme le sont devenues vers le milieu du nôtre celles des Alpes-Maritimes, elles gardent de l'Italie quelques traits de race et de tempérament, de même qu'elles en ont le ciel, le climat et les productions. Elles n'en sont pas moins, de date ancienne ou récente, françaises par leurs sentiments, leurs idées et le fonds de leurs habitudes. C'était déjà, avant la Révolution, sensible pour les grandes villes, où la civilisation française avait fait pénètrer son génie dans les classes les plus éclairées et donnait le ton aux lettres et aux arts. Les

1891

p27574

populations n'en conservaient pas moins les marques de leurs origines romaines.

Avant la domination des Romains, diverses peuplades, dont on sait les noms, occupaient ces territoires. Les *Cavores* habitaient la rive gauche du Rhône; les *Vocances*, le territoire de l'antique *Vasco;* les *Méminiens*, qui suivirent Annibal en Italie, étaient fixés au sud du mont Ventone. La partie du département resserrée entre la Durance et les monts de Vaucluse était habitée par la tribu des *Vulgientes*. Ces peuples avaient élevé des villes importantes, souvent détruites et reconstruites depuis lors, mais qui occupent le même emplacement, qu'indiquaient à leurs premiers habitants les circonstances topographiques. J'en citerai quelques exemples.

Avant que Rome étendit sa main puissante sur la contrée où elle s'introduisait avec les apparences de la pacification et de l'amitié, déjà les cités qui forment aujourd'hui des centres considérables, étaient en vue sous des noms qui se sont plus ou moins transformés. C'était Cavaillon, un des premiers comptoirs établis dans la contrée par les habitants de Marseille. C'était Carpentras, une des métropoles de la religion druidique. C'était Apt, aujourd'hui simple chef-lieu d'arrondissement. Ces villes furent autant de foyers de résistance quand il fallut prendre les armes pour se défendre contre les Romains : ce fut en vain. Devenus les maîtres, les Romains du moins donnaient aux populations, en échange de leur autonomie, les bienfaits d'une civilisation plus avancée. En ce qui concerne l'agriculture, ils communiquaient aux vaincus les méthodes les plus perfectionnées en usage dans la patrie des Varron et des Columelle.

Les populations gagnèrent aussi en sécurité, comme nous l'avons déjà dit de la Provence soumise aux Romains. Villes et campagnes purent se développer pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire jusqu'aux agressions des

barbares envahisseurs, Alains, Vandales, Bourguignons, Ostrogoths, et plus tard jusqu'à l'invasion arabe.

Les destinées de ce territoire au moyen âge ressemblent trop d'ailleurs à celles de cette même Provence, dont nous avons donné une esquisse pour que nous ayons à les retracer. On voit se succéder pendant des siècles le gouvernement des évêques, la domination des comtes de Toulouse, les républiques libres ou gouvernées par des podestats. Le séjour de la papauté à Avignon au XIVe siècle marque une ère nouvelle, dont le luxe et les arts ne devaient pas seuls se ressentir. Les campagnes profitèrent de l'élan donné à la prospérité publique et reçurent le bienfait des travaux importants qui étendaient au Comtat le régime des eaux existant en Italie : service éminent rendu à un pays qui figure parmi les plus pauvres quand l'eau lui manque, et dont la richesse est inouïe quand elle y abonde. Déjà le même territoire avait vu s'accomplir par la main d'Ordres religieux des travaux qui intéressaient la circulation des denrées agricoles, et il devait aux Frères pontifes quelques-uns de ses ponts qui sont restés célèbres. Ces religieux prédécesseurs de nos modernes ingénieurs formaient une association ayant dès longtemps son centre à Avignon et se rattachant elle-même à une tradition de travaux non interrompus depuis le Xe siècle. C'est à ces associations qu'on doit le pont de Bonpas, au diocèse de Cavaillon, le pont d'Avignon, et dans d'autres contrées celui de la Guillotière, celui de Vieille-Brioude. Leur chef-d'œuvre et leur dernier ouvrage fut le pont Saint-Esprit.

Quand la papauté eux quitté Avignon, le Comtat restait néanmoins terre papale administrée par un légat, tandis que Orange avait ses princes, et que Carpentras, capitale du Comtat, formait un gouvernement à part. Tout ces petits États eurent également à souffrir des guerres religieuses rendues plus atroces encore par l'ardeur du tempérament méridional. L'agriculture et toutes les sources du travai

en restèrent longtemps atteintes. Outre les fléaux provenant de la nature, le Comtat fut souvent troublé par des guerres pendant le XVIIe siècle, et il faut compter parmi les maux qu'il eut à subir l'intervention française qui prit prétexte des dissensions religieuses survenues dans ces contrées après la révocation de l'édit de Nantes. Ces entreprises sur le Comtat aboutirent sous Louis XV à une prise de possessions momentanée. Mais c'est moins sans doute à ces troubles dont toutes les nations eurent alors beaucoup à souffrir qu'à une autre cause qu'il faut attribuer le peu de progrès de l'agriculture et du bien-être des classes rurales, nous voulons parler de l'administration languissante de la papauté, agissant par délégation et peu faite pour stimuler le progrès matériel.

On regrette de ne pas trouver dans les voyages d'Arthur Young des notes plus circonstanciées sur l'agriculture et les populations. Ce qu'il dit du Comtat se fait lire pourtant avec intérêt. Il reçoit une vive impression de l'aspect de ce pays dont le passé rappelle tant d'événements historiques et qui se colore d'une teinte de poésie aux yeux de notre agronome dont l'imagination est accessible à l'enthousiasme. Il s'émeut à la vue du Palais des papes, au souvenir des poèmes de Pétrarque et de la belle Laure de Nove. La fontaine de Vaucluse, qu'il visita, ne répond pas seulement d'ailleurs pour le voyageur anglais à ces poétiques réminiscences, il apprécie au point de vue de l'agriculture ce « merveilleux réservoir naturel » alimenté par des ruisseaux souterrains qui donnent naissance à la Sorgue, « se répandant par mille dérivations au milieu de ces belles plaines. » Ce charme, qui arrêtait Arthur Young, nous l'avons éprouvé comme lui, en visitant l'*Isle-de-Sorgue*, dont il vante « les belles allées longées de cours d'eau murmurant sur des cailloux qu'on aperçoit à travers la limpidité de leurs ondes. » Ce spectacle n'a rien perdu de son attraction. Il nous offrait la même fraîcheur de

paysage, le même calme enchanteur, et nous aurions pu croire, comme dans la description de la petite ville de La Bruyère, à la tranquille félicité des habitants, si le bruit non apaisé des luttes récentes de la politique ne nous avait appris que dans ce riant séjour les passions humaines formaient, comme trop souvent ailleurs, un complet contraste avec la paix sereine de la nature.

Les populations agricoles du Comtat ne devaient pas rester étrangères au mouvement émancipateur de la Révolution, en raison même de ce que les griefs étaient les mêmes que dans nos provinces françaises. Les demandes de réformes furent semblables également. Pour pousser plus loin l'analogie, le Pape semble jouer au milieu de ces circonstances un rôle qui rappelle celui du roi Louis XVI et qui consiste à résister et à céder tour à tour. Par bref du 24 février 1790, il consent finalement à l'élection des États généraux de la province. Des campagnes y firent prévaloir leurs vœux. Cette assemblée représentative adoptait tous les décrets de l'Assemblée nationale de France : égalité devant l'impôt, abolition des immunités ecclésiastiques, des titres nobiliaires, etc. Tandis que le Comtat faisait ainsi acte d'indépendance, et que son assemblée partageait le territoire en quatre départements : ceux de l'Aygnes, de l'Auzon, de l'Ouvèze et de Vaucluse, Avignon votait sa réunion à la France et chassait le vice-légat du Pape qu'accueillait l'assemblée du Comtat. La lutte prit la forme d'une guerre civile entre Avignon, la cité pénétrée des idées du temps, et Carpentras, la vieille capitale, fidèle au passé et au parti italien. L'Assemblée envoyait ses commissaires pour apaiser ces troubles, et, le 14 septembre 1791, un décret réunissait à la France Avignon et le Comtat venaissin. On ne sait que trop à quel point la Révolution allait y faire sentir ses excès. Nous n'avons pas à rappeler ces drames épouvantables, et nous nous bornerons à rappeler les bienfaits des réformes civiles, qui

s'étendaient aux populations des campagnes par l'accès rendu plus facile à la propriété et par l'égalité devant l'impôt et devant la justice.

Quel était l'état des populations au commencement du siècle du nouveau département de Vaucluse, formé en 1793 d'une partie de la Provence, du Comtat venaissin et de la principauté d'Orange ? Des documents statistiques qui émanent du premier empire nous permettent de nous en faire une idée.

Ces rapports sont dus soit aux préfets ou à leurs agents, soit à des personnages préparés à ce genre d'études par leurs fonctions et qui ont pris eux-mêmes l'initiative de cette sorte de recherches. On trouve des renseignements de ce genre dans le rapport de Peuchet et Charlère, fait d'après les ordres du ministre Chaptal ; mais les auteurs s'en réfèrent eux-mêmes au travail plus étendu qu'avait publié un savant membre de la Société agricole de Carpentras, M. Pazzis, qui avait été chargé, en 1805, par arrêté préfectoral, de faire une enquête sur le département. Ce Mémoire, qui voyait le jour en 1808, forme une étude méthodique d'une véritable valeur sur l'état moral et matériel des populations agricoles du département de Vaucluse au commencement du siècle. Nous le prendrons comme point de départ de nos comparaisons avec l'état présent.

Les populations des campagnes offrent alors un mélange des qualités et des défauts qui devaient plus ou moins se modifier sous l'influence de circonstances nouvelles. Un de ces défauts était l'incurie, témoignée par le relâchement dans le travail et aussi par le peu de soin et de propreté. Comme je l'ai remarqué au reste pour la Provence, c'étaient devant les fermes et dans les rues de continuels amoncellements de fumier qui formaient de véritables foyers pestilentiels. Les villes ne valaient guère mieux au point de vue de l'hygiène. A plus d'une on aurait pu appliquer cette sorte d'adage qui avait cours pour la princi-

pale d'entre elles : *Avenio ventosa, cum vento fastidiosa, sine vento venenosa.* Le grand coup de balai du mistral ne suffisait pas pour faire disparaître de tels amas d'immondices.

Ce qui n'a pas beaucoup changé, depuis la peinture qu'en fait le Mémoire daté de 1808, c'est le caractère des habitants et leur physionomie physique. Pourtant les souvenirs de l'époque révolutionnaire avaient jeté sur les caractères un nuage de tristesse qui semble peu en rapport avec le naturel des habitants. Physiquement, l'habitant de Vaucluse est représenté dans ce Mémoire comme étant d'une force et d'une taille moyennes, avec des traits expressifs et caractérisés; moralement il paraît moins ouvert, et moins entraîné par la gaîté que les populations provençales, moins présomptueux qu'on ne l'est du côté de Tarascon et de Marseille. Il n'en garde pas moins les principales lignes du caractère méridional : capable d'un travail énergique quand l'intérêt l'y pousse, il n'est pas moins passionné pour le plaisir et le repos. Le même portrait nous le fait voir aussi assez grand parleur, quand il n'est pas réduit au silence par quelque sujet de crainte, volontiers adonné au jeu, sans y trop mêler habituellement l'humeur querelleuse, usant du vin avec plaisir, mais sans excès. De tous ces traits, la défiance qu'avaient laissée dans les cœurs la tourmente révolutionnaire est certainement celui qui s'est le plus atténué. Mais elle était alors fort marquée : on s'observait, on s'épiait mutuellement : état d'esprit d'autant plus fâcheux qu'il avait remplacé la liberté des anciens rapports, l'aimable abandon d'autrefois. Cette contrainte forçait les familles à se replier sur elles-mêmes, et le gentilhomme vivant dans ses terres à s'y renfermer avec un redoublement de parcimonie.

Le paysan, pendant la même période, est représenté comme étant resté fidèle à ses antiques croyances, malgré son attachement aux idées françaises de réformes. Ces

croyances étaient d'ailleurs mêlées à un excès de superstitions italiennes. Une mutuelle tolérance régnait pourtant entre les catholiques et les protestants à cette époque. Rien ne semblait annoncer les passions religieuses qui devaient se déchaîner en se mêlant aux passions politiques de 1815.

Au point de vue matériel, dès 1808 les campagnes avaient gagné au nouvel ordre de choses qui, parmi d'autres biens, assurait le calme et la sécurité. Le paysan se sentait encouragé à travailler, à acquérir. Ce n'est pas que l'annexion du Comtat à la France eût, en réalité, diminué les impôts. Les charges que supportaient les habitants des campagnes, en changeant de nature à quelques égards, n'en subsistaient pas moins. Mais le fardeau était moins lourd, grâce au développement de la richesse et à une répartition plus équitable. Sous le gouvernement pontifical, les impôts étaient encore plus irritants par l'inégalité qu'ils n'étaient onéreux. L'habitant ne connaissait ni la taille, ni la capitation, ni les vingtièmes ; quelques petites taxes communales suffisaient à fournir à des dépenses extraordinaires et locales. La dîme seule était payée au clergé par les paysans sur toutes les productions de la terre. Les contributions directes supportées en 1808 par Vaucluse ne s'élevaient, d'ailleurs encore, qu'à 7 francs 71 centimes par tête. Avant l'annexion à la France, on doit ajouter que la modicité des taxes s'expliquait en partie par les biens-fonds considérables des communes. Avec leurs revenus elles pouvaient acquitter presque toutes les dépenses municipales. C'est par ce moyen qu'étaient entretenus les hôtels de ville, grands et petits, les remparts, les postes, les fontaines, le pavage, les chemins vicinaux, les plantations, les divers embellissements. L'administration française avait presque partout remplacé ce genre de ressources par des octrois qui, dans les communes réputées rurales, ne portaient que sur les vins et sur les viandes. Un des obstacles les plus fréquents et les plus redoutables rencon-

trés par l'agriculture était, là aussi, l'abus des défrichements. Sans doute il y avait quelques territoires privilégiés d'une admirable fécondité, mais l'observateur de 1808 n'hésitait pas à déclarer que, dans son ensemble, le Comtat était une des parties les plus pauvres de la France, ce qui s'explique, d'ailleurs, par la grande quantité de montagnes et par la nature du sol. Ce sol calcaire, mélangé d'argile et de sable, faisait obstacle, comme il y fait encore trop souvent, à la fertilité; on avait à faire à des terres tour à tour trop légères ou trop fortes, et même compactes, au point d'empêcher toute production. La routine tenait encore trop de place pour essayer suffisamment de remédier à ces inconvénients. Pourtant ce n'étaient pas les leçons de l'agronomie qui devaient faire défaut; l'ancienne principauté d'Orange avait vu naître, en 1783, c'est-à-dire douze ans avant que fût écrit le Mémoire dans lequel je puise ces renseignements, le premier des agronomes français modernes, M. de Gasparin, qui devait avoir en vue si fréquemment dans ses écrits l'agriculture méridionale. En même temps qu'il donnait à l'agriculture une forme scientifique, il déterminait les lois spéciales de la région des oliviers et la délimitation des climats agricoles. Un caractère plus général encore était donné à ses travaux par ses recherches originales sur la distribution des pluies, sur la quantité de chaleur solaire nécessaire à la fructification de chaque plante, sur les rapports généraux de la culture et de la météorologie, qui sont devenues classiques. Nous devions signaler en passant cette renommée indigène et rendre hommage à un des savants qui ont porté l'intérêt le plus actif et prodigué les conseils les plus éclairés à ces pays où il avait vécu et où il laissait à l'héritier de son nom le soin de continuer la même tradition de services et d'honneur.

II

Changements accomplis pendant cette première période dans les habitudes de cultures. — Gains et pertes depuis 1789. — Progrès de la vigne : obstacles qu'il rencontre. — La crise de la garance. — Ressources cherchées dans des cultures spéciales comme la truffe, le tabac. — Nécessité de l'irrigation.

A défaut du progrès presque toujours lent qu'on se décide à demander aux applications de la théorie, les populations de Vaucluse devaient surtout à la petite culture la plus-value de leurs terres. En général, la peinture faite de l'agriculture au commencement du siècle en donne une idée peu avantageuse. Les pratiques du labourage étaient défectueuses. La cherté des fourrages obligeait beaucoup de petits propriétaires dans la montagne et sur les points intermédiaires à labourer avec des ânes, sauf, en cas de grande nécessité, à appeler le concours des mulets. D'ordinaire les labours dans la montagne étaient faits avec des bœufs, dont une paire coûtait de 350 à 500 fr. On n'en comptait guère plus de six à sept cents couples. Nous devons ajouter qu'à cet égard le chiffre actuel reste encore inférieur. Dans la plaine où le fourrage était plus abondant, on employait constamment au labour des mulets de petite taille. On les achetait 300 fr., et il en existait environ 15,000 ; ce chiffre, d'après la statistique la plus récente, celle de 1882, s'est accru d'un quart. On se servait moins souvent de chevaux dont l'espèce était misérable, et le prix était rarement supérieur à 200 fr. On en comptait plus de 3,000. Le nombre en a plus que triplé et la race est fort supérieure. Tous ces animaux de travail étaient surmenés, mal nourris, incapables d'un labour vigoureux. Quant aux outils et instruments, on faisait usage d'une charrue imparfaite appelée dans le pays *coutroir*. Les outils les plus indispensables, comme la herse et le rouleau, manquaient au

cultivateur. Le laboureur se faisait traîner sur une planche dans les terres légères, et, dans les terres dures, il écrasait, brisait, abattait les mottes avec un maillet de bois. On cennaissait à peine le battage au fléau, à défaut duquel on faisait fouler les gerbes par le pied des animaux. L'unique supériorité était dans le travail à la main. L'outil était la bêche, une bêche spéciale appelée *tichet*.

Parmi les produits alimentaires, qui pouvaient rendre le plus de services, on persistait à mépriser la pomme de terre qui, dès lors, s'était fait accepter à peu près partout. Le peu qu'on en produisait était réservé à la nourriture des animaux.

Aucune contrée ne souffrait de la vaine pâture plus que le Comtat. La législation française, pour combattre ce mal immémorial, recourait à des règlements excessifs. On limitait le nombre des bêtes à laine qu'un propriétaire pourrait entretenir sur sa terre. La loi de septembre 1791 laissait à l'autorité locale le soin d'en fixer le chiffre : prescription qui devait être peu exécutée. En même temps on faisait disparaître l'ancien usage qui obligeait les quatre plus proches voisins du champ ravagé, à payer le dommage, sauf le recours contre le maître du troupeau incriminé.

Ces troupeaux qui causaient tant de dégâts étaient au reste de médiocre valeur. Ceux qu'on élevait pour en avoir la laine, le lait ou la chair, étaient de petite taille, maigres, souvent malades, vivant renfermés dans des étables sans air. Les bergeries étaient basses, mal aérées, rarement nettoyées, l'animal y respirait à peine en été, et languissamment étendu sur un infect fumier, n'était nourri d'ailleurs que d'un fourrage aigri et fermenté. Soumis à un tel régime, les troupeaux ne duraient guère plus de trois ans, et avant même qu'on eût pu les vendre et les renouveler, un très grand nombre succombait. On ne saurait vanter aujourd'hui même la situation du bétail dans ce département, qui en est mal pourvu. Mais les chiffres attestent le

progrès, la statistique ayant compté près de 14,000 chèvres et 186,500 moutons de race du pays, outre 2,600 de race perfectionnée. En tenant compte de cette augmentation, on ne doit pas oublier que la prédominance des bêtes ovines qui vivent sur des landes n'est pas toujours un signe de prospérité, et que la mise en culture des maigres pâturages sur lesquels ils s'alimentent tend à diminuer le nombre de ces animaux.

On remarquera particulièrement qu'à l'époque qui fait l'objet des enquêtes dont nous avons parlé, la culture des céréales occupait la moitié du territoire dans des conditions de culture souvent très peu favorables. Aujourd'hui, les étendues cultivées en céréales sont moindres, mais l'hectare rend davantage et les procédés de moutures perfectionnés en tirent un bien meilleur parti pour l'alimentation. Une des principales richesses du pays, la vigne, était au contraire resserrée dans d'étroites limites. Cette production, la plus indiquée de toutes pour accroître la fortune des producteurs et les conditions de bien-être de la classe agricole dans Vaucluse, n'occupait en 1808 que la septième partie du territoire. Pourtant le sol lui était presque partout propice et la température se montrait presque toujours assez favorable pour amener le raisin à maturité. Malheureusement les populations ne savaient ni vendanger au moment opportun, ni égrapper le raisin, ni soumettre le vin à une fermentation suffisante et lui faire subir les diverses préparations nécessaires pour en adoucir la saveur et en assurer la conservation. On ne pouvait compter sur les ressources de l'exportation dans des conditions pareilles et il en résultait même que les années de grande abondance semblaient des calamités. On a eu beaucoup de peine à faire comprendre aux populations la nécessité de cette transformation d'une partie des terres en terres à vignes, et c'est de ce côté que durent porter, il y a une trentaine d'années, les plus persévérants efforts des sociétés d'agri-

culture et des comices agricoles (1). La création des voies de communications nouvelles devait plus que tout le reste rendre les populations accessibles à ces conseils. La vigne dans son plein développement couvrait trente mille hectares, quand s'est ouverte pour elle la série des épreuves qui se sont fait si durement sentir durant ces dernières années. Aujourd'hui la vigne se reconstitue par les moyens qu'ont partout indiqués l'expérience et la science ; réduite par les ravages du phylloxera à cinq ou six mille hectares, elle est presque revenue dans Vaucluse à son ancien chiffre. On peut même dire que ce désastre qui semblait devoir décourager ces populations, a, au contraire, en les forçant à s'ingénier, détruit les restes de la routine jusqu'à leur faire augmenter l'étendue aux vignes. Jusque-là reléguées sur les sols calcaires, elles occupent, grâce au cépage américain, les terrains sablonneux. Les sols, même de fertilité moyenne, plantés en vignes, donnent un revenu supérieur à celui qu'on tirait antérieurement de la plupart des autres productions. On s'est aussi de plus en plus porté sur les cultures maraîchères, potagères et arbustives, dont on avait déjà éprouvé les avantages. En ce sens il n'est pas exagéré d'affirmer qu'un bien est sorti d'un mal qu'on paraissait croire irréparable. Le cultivateur a retrempé son initiative et son énergie dans ces épreuves redoutables, et il y trouve de nouvelles forces pour d'autres luttes et pour les améliorations à accomplir.

Les documents que j'ai cités nous font connaître d'autres périodes de souffrance qui, sans avoir toute l'intensité de la crise phylloxérique, n'en ont pas moins eu la plus fâcheuse gravité. Le mûrier, presque toujours mêlé dans

(1) Ces conseils nous les trouvons exprimés avec beaucoup de force dans le rapport du jury pour la prime d'honneur au deuxième concours régional d'Avignon, rapport présenté par M. Henry Doniol, et publié à Montpellier en 1866.

des proportions considérables à d'autres productions, intéresse les petits comme les grands cultivateurs. On en évaluait à un million le nombre avant la révolution. La perturbation jetée dans cette culture le diminua des trois quarts. Les progrès de l'industrie de la soie donnèrent à cette culture un nouvel élan qui devait être encore interrompu par la maladie du ver. L'olivier fut tour à tour éprouvé par des hivers rigoureux, et par la concurrence étrangère, comme par celle de divers produits. Mais la population de Vaucluse devait être frappée plus cruellement encore dans un produit qui lui était plus spécial. La crise de la garance est une date funeste. La chimie en substituant l'alizerine, tirée du goudron, à la garance dans la teinture de certaines étoffes et notamment des draps de troupes, bouleversait l'existence des populations entières. En outre, les industries occupées à la manipulation de cette teinture occupaient plus de cent usines et environ quinze mille ouvriers.

Sous le toit du cultivateur, ce fut non seulement la gêne, mais la misère succédant à un passé de prospérité sans égale. Il faut avoir entendu les plaintes des habitants des régions atteintes par la ruine pour s'en former une idée égale à la réalité. Une épidémie meurtrière, une guerre désastreuse, produisent des effets moins irréparables. Cette situation navrante dura plusieurs années dans des conditions telles qu'on ne trouverait de comparable dans l'ordre des faits industriels que la misère des pauvres fileuses des Flandres dépossédées du rouet par la manufacture. La garance était entrée en quelque sorte dans les habitudes et les traditions du pays, qui en regardait l'importation comme une date mémorable. Un monument élevé à son introducteur atteste l'importance qu'il y attachait. On ne manque guère d'être frappé par sa vue, lorsqu'en longeant le palais des papes, on gravit la montée qui aboutit au sommet du rocher des *Doms*, où se découvre un des plus beaux

panoramas de la France ; on y voit se dresser la statue du Persan Althen, qui semble dominer cet admirable pays, auquel il apportait l'abondance avec cette graine en 1772. Sans diminuer la valeur du service, nous remarquerons pourtant en passant que la garance n'était pas une nouveauté. Dès la domination romaine, cette plante était cultivée en Artois, et employée pour teindre des étoffes par les habitants de ce pays ; les Aquitains, au rapport de Strabon, la cultivaient comme plante feintoriale et la mêlaient au pastel pour obtenir des couleurs violettes. Elle était cultivée au XIIIe siècle aux environs de Saint-Denis et sujette à la dîme. Au XVIe siècle, Olivier de Serres la montre cultivée dans les Flandres. On la voit aussi en Alsace et dans d'autres provinces. Mais si ces précédents réduisent à peu de chose le mérite original d'Althen, ce n'est pas moins de lui que date dans le Comtat la propagation de cette plante. Les circonstances du sol et du climat se prêtaient merveilleusement à cette production, qui s'accommode d'ailleurs des climats les plus divers et qui prospéra, au nord et au sud du territoire français, en Hollande et dans les campagnes de Smyrne ; mais la réputation de celle qui provenait d'Avignon et de Smyrne était exceptionnelle, ce qu'explique particulièrement la nature du terrain, cette plante qui réussit mal sur les terres fortes et humides, ainsi que sur les terres caillouteuses et sèches, se plaisant sur un sol léger, perméable, frais et riche, comme les polders de la Zélande et les alluvions de l'Alsace ou les *palus* de Vaucluse, où elle rencontrait aussi un sol calcaire favorable. La petite culture en tira des profits considérables malgré l'élévation des frais de culture. On évaluait à plus de 15 millions la vente de ce produit, dont les profits et les salaires se répartissaient sur une foule de partageants, ce qui, quand il fut supplanté, devait avoir pour effet une souffrance aussi générale qu'elle était intense. Après un découragement presque complet, il fallut enfin se résigner

à faire autre chose. On augmenta la production de la pomme de terre, on varia les cultures, autant qu'on le pouvait faire ; mais les terres n'en tombèrent pas moins, je parle des meilleures, de 13.000 francs l'hectare à 5.000, et, si le paysan sortit de la misère, il recouvra rarement la large aisance des anciens jours.

Sans y trouver un équivalent, tant s'en faut, à ce qu'il perdait, le pays a rencontré sur plusieurs points une ressource précieuse dans les chênes truffiers qui abondent dans les arrondissements d'Apt et de Carpentras. Tandis que, pour nos tables raffinées, la truffe est un condiment de luxe auquel on est tenté de n'accorder d'autre importance que la valeur d'une satisfaction donnée à la gourmandise, dans les contrées où elle croît, cette espèce de champignon contribue à l'aisance des populations laborieuses, elle produit des salaires qui donnent le pain et le vivre. On attache dans Vaucluse une sérieuse importance à cette production de la truffe, à laquelle on n'accorde dans d'autres régions qu'un intérêt secondaire. Une raison supérieure y contribue : c'est l'œuvre du reboisement à laquelle la production de la truffe se trouve étroitement liée par un rapport qu'on ne soupçonne pas au premier abord, la plantation des chênes dans les régions montagneuses. Au commencement du siècle, un pauvre « cabassier » ou chercheur de truffes, nommé Joseph Calon, avait eu l'heureuse idée de semer des glands dans les trous de recherche qu'il avait faits. Longtemps il garda son secret, et même, quand son procédé pour la création des truffières artificielles eût été découvert, les imitateurs restèrent longtemps en petit nombre. « C'est vers 1856 seulement, écrit M. Élisée Reclus, que la nouvelle industrie prit une véritable importance, et que les paysans, désirant leur part de la riche moisson souterraine, rivalisèrent de zèle pour la plantation des chênes truffiers. Le département de Vaucluse est celui de la France qui récolte la plus grande quantité de truffes ; sa

production totale dépasse la valeur de quatre millions de francs ; depuis 1856, on a planté dans la contrée près de 60,000 hectares de chênes truffiers. Le département limitrophe des Basses-Alpes, dans lequel on a fait aussi de grandes plantations de chênes, ne produit guère moins que Vaucluse, et trouve dans cette production une des causes les plus efficaces de la reconstitution de sa richesse agricole. Vaucluse et les Basses-Alpes fournissent à elles seules près de la moitié des truffes de la France entière ; une grande partie de la récolte est expédiée au loin et jusqu'en Russie, sous l'étiquette trompeuse de truffes du Périgord. » Il faut répéter que la population pauvre y trouve un moyen d'existence, et par les sommes que représente la vente, des moyens de développer l'agriculture en général. Remarque d'autant plus vérifiée que ce sont précisément les pentes caillouteuses, les sols argileux, calcaires, presque stériles, qui fournissent au chêne truffier le terrain le plus favorable. Déjà l'aspect de la contrée s'est transformé. Les sommets d'apparence désolée se sont recouverts d'une parure verdoyante. Le régime des eaux et du climat s'améliore de jour en jour. En d'autres termes, ce que n'avaient pu faire ni les règlements administratifs, ni la crainte des dévastations causées par les torrents, l'espoir du gain est en train de le réaliser sous nos yeux.

Quelques autres cultures ont encore éveillé les espérances des populations, comme la ramie, cette plante textile dont on a tiré déjà heureusement parti, mais d'une manière restreinte, et dont on ne saurait faire figurer la valeur que pour une trop faible quantité. Telle aussi la culture du tabac, d'une plus grande importance, mais dont des prohibitions peu justifiables ont combattu le sérieux développement, garanti par des expériences antérieures. Car d'après les renseignements fournis par un certain nombre de maires, le rendement moyen des terres ainsi cultivées avait été de 2,000 fr. par hectare. Seulement,

comme ces expériences se faisaient en pleine prospérité agricole, elles s'étaient peu étendues ; ce qui, joint à l'allégation de quelques fraudes, parut suffisant pour retirer l'autorisation. Le déficit causé par la perte de l'Alsace dans la production du tabac a fourni un argument nouveau en faveur de cette production que les sociétés d'agriculture continuent à revendiquer.

Mais ces moyens partiels d'atténuer certaines pertes sont loin d'équivaloir à ces perfectionnements généraux qui contribuent à porter sur le sol tout entier les bienfaits d'une fécondité dont profitent toutes les branches de culture, et toutes les classes de cultivateurs, comme est l'irrigation dans le département de Vaucluse. Ce besoin de l'eau, nous ne l'avons entendu exprimer nulle part avec plus de vivacité et d'ensemble. Nous en avons été comme assailli, à titre d'enquêteur. On nous demandait d'en faire mention spéciale dans nos rapports. « Ne vous bornez pas, nous disait-on, à ces éloges de notre fertile pays qui inspire aux harangueurs officiels ces jugements flatteurs, région admirable, riants et fortunés rivages qui unissent les Alpes italiennes aux Pyrénées espagnoles ; heureuse contrée que depuis longtemps n'a pas foulé le pied de l'étranger, etc. Ces éloges nous touchent, mais on nous sert davantage en insistant sur nos desiderata. Si le département de Vaucluse est un des plus favorisés de la France au point de vue de la fertilité naturelle du sol et de la variété de ses produits, il est un des plus maltraités au point de vue des irrigations. Les canaux d'arrosage sont rares, insuffisants. Pendant plusieurs mois de l'année, nous souffrons de l'extrême sécheresse, et nos récoltes périssent souvent faute de trouver dans le sol l'humidité qui leur est nécessaire... Jamais la nécessité n'a parlé d'une manière plus impérieuse que dans les circonstances critiques où nous sommes. Il nous faut de l'eau pour submerger nos vignes ; il nous en faut pour élever du bétail ; il nous en faut pour créer des prairies et

des jardins maraîchers ; il nous en faut pour remplacer tous nos anciens produits. A quelque point de vue qu'on se place, le besoin de l'eau apparaît avec évidence (1). » Et l'on ajoutait : « Au milieu de nous coule un fleuve magnifique, un canal tout tracé par la nature, dont les eaux, admirablement propres à l'irrigation, seraient pour une vaste région la source d'une immense prospérité. » Au moment où je visitais le département, on ne s'entretenait que de la création du grand canal d'irrigation du Rhône, dont M. l'ingénieur Dumont avait tracé les plans, et qui devait donner dans les cinq départements une zône irrigable de 222,000 hectares, sur laquelle 45,000 devaient être facilement et promptement irrigués. On pressait le ministre des travaux publics de tenir les promesses qu'il avait faites. Il ne nous appartient pas de discuter dans ces études la valeur des travaux d'utilité publique soumis à l'approbation des ministres et aux délibérations des commissions et des Chambres, et d'examiner le plus ou moins de part que l'État doit y prendre à l'aide des deniers des contribuables, en présence de ce qu'on allègue touchant l'impuissance et les échecs de l'association pour résoudre cet important problème. Nous nous bornons à énoncer en observateur et en rapporteur les besoins réels des populations agricoles.

A ce titre, l'expérience elle-même, en montrant les bienfaits immenses de l'arrosage, pousse naturellement les populations de Vaucluse à en appeler l'extension. Elles ont vu des localités naguère pauvres, presque misérables, devoir à l'eau qui y avait été amenée les merveilles d'abondance qu'on doit attendre avec un pareil sol et sous un tel ciel de l'alliance de l'eau qui humecte et vivifie la plante

(1) Voir la lettre de M. le Président du Comice agricole de Carpentras, L. Loubet, à M. le Président de la République. Cette lettre date, il est vrai, de 1876, mais dixans après, nous entendons le même langage.

avec la chaleur donnée par le soleil qui ne laisse pour ainsi dire jamais en souffrance la maturité du fruit.

III

Valeur des terres. — Dimensions de la propriété. — Le morcellement. Amodiation du sol. — Le métayage.

Aujourd'hui même, on peut en faire la remarque comme la confirmation la plus éclatante des observations qui précèdent, c'est l'arrosage qui constitue les plus grandes différences de fertilité et de valeur. Dans l'arrondissement d'Avignon, Cavaillon se présente en première ligne. Ce pays est renommé par sa prospérité depuis des siècles, et il l'a vue augmenter encore de nos jours. C'est à l'irrigation que Cavaillon doit sa fertilité incomparable. Ce sont les mêmes productions, les mêmes primeurs que nous avons signalées à Roscoff (1), mais avec quelque chose de plus plantureux encore. *L'Isle de Sorgue* présente le type d'une culture fertile et d'une population aisée qui se développe dans la plaine. Mais la montagne qui se dresse au nord-est, dans ses parties arrosables, lutte de fertilité avec la plaine. Il serait difficile de dire tout ce que l'établissement du canal de Carpentras a fait pour ce pays.

C'est avec un vif intérêt que nous visitons plusieurs domaines. M. de la Bastide, près d'Avignon, nous fait voir ses cultures en y joignant d'intéressants commentaires sur son métayage et, en général, sur les populations du pays. Je n'oublierai pas non plus, près de Cavaillon, la visite faite à un autre propriétaire, vieillard de quatre-vingts ans, plein de vivacité et de feu, véritable exemple de ce qu'a de salutaire une longue vie consacrée à l'exploitation d'un domaine rural, et dominée pour ainsi dire par la saine passion des

(1) Voir la première partie de nos *Populations agricoles :* Normandie et Bretagne.

choses agricoles. Cette passion, on voit que, malgré son âge, M. de G... en est encore possédé. Il ne désespère pas comme d'autres plus jeunes que la crise a jetés dans un profond découragement. Il a vu tant de souffrances ! Il a vu aussi tant de relèvements ! Depuis quarante-cinq ans il vit sur son domaine de quarante hectares, situé à 4 kilomètres de la ville, c'est le plus étendu de ce pays morcelé. Ce domaine est planté en blé, en artichauts, en melons et en vignes. M. de G... fait du cépage américain, et se montre plein de foi dans le résultat de ses expériences. Le souvenir de son passé soutient sa confiance. Il a quadruplé son revenu et donné à ses terres une valeur triple ou quadruple. La vue et la conversation de ce propriétaire nous font nous demander si d'autres qui se plaignent, non sans raison, n'auraient pu l'imiter en faisant valoir eux-mêmes et en y mettant le même soin. Il a pris souci de varier ses cultures et a su tirer parti de celle du pêcher qui, inégale, mais lucrative, réussit assez généralement dans ces plaines.

Nous avons trouvé le prix des terres en train de subir la baisse constatée à peu près partout, mais toujours modifié par cette circonstance de l'arrosage ; les prairies irriguées ont alterné les pertes subies sur les terres non irriguées des environs d'Avignon, l'*émine*, c'est le nom qu'on donne à l'are, était tombée en location de 20 fr. à 8, quand le propriétaire pouvait trouver preneur. Dans le territoire de Carpentras, la valeur des propriétés avait diminué plus que dans les autres, à l'exception des régions privilégiées dont j'ai parlé, en raison du nombre des cultures supprimées ou atteintes. La dépréciation avait été plus d'une fois de la moitié et l'a même dépassée en certains cas. On pouvait, en général, la fixer au tiers, ainsi que la baisse du revenu dans le département, toujours sous les mêmes réserves en faveur de certaines portions plus ou moins étendues qui ont presque échappé à cet abaissement général.

Partisan du faire-valoir direct toutes les fois qu'il est

possible, nous ne pouvons omettre de remarquer que le nombre des propriétaires qui font valoir eux-mêmes a augmenté dans une certaine mesure par les effets mêmes de la crise : heureux résultat d'un fait regrettable ; la difficulté de trouver à affermer et aussi le désir d'économiser le fermage lui-même en se chargeant de l'exploitation.

La grande propriété, par suite d'opérations de morcellement qui remontent à une cinquantaine d'années, a presque entièrement fait place aux moyens et petits domaines. Cette division, qui n'a pas été sans avantages, a eu aussi des inconvénients qui se sont manifestés surtout en empêchant l'extension désirable du pâturage. On a pu signaler un nombre trop grand de ces cas de morcellements successifs dans l'arrondissement d'Apt. Le fertile canton de Cadenet présentait naguère, pour 700 propriétaires environ, près de 5,000 parcelles, toutes distantes les unes des autres. Tel propriétaire possédait un domaine d'une valeur de 35,000 fr. divisé en 29 parcelles. Un autre, dont l'avoir était de 6,000 fr., pouvant y compter 8 parcelles, qui n'avaient parfois que 3 mètres de largeur sur 150 de longueur. Ces excès se sont quelque peu amoindris depuis quinze ou vingt ans, comme il arrive souvent quand le mal a pris des développements extrêmes, mais ils subsistent. Dans d'autres cantons, d'anciennes coutumes toujours maintenues ont arrêté ces subdivisions en attribuant à l'aîné toute la portion disponible et ce qu'on peut lui faire passer de la main à la main, comme cela se pratique dans les cantons de Gordes et de Bonnière. L'habitude de désigner un héritier subsiste aussi sur le territoire de Cavaillon. Ailleurs on laisse collectivement aux garçons la partie disponible au préjudice des filles, ce qu'il n'est guère permis d'approuver.

Nous avons trouvé la question du métayage à l'ordre du jour dans les sociétés et les comices agricoles de Vaucluse. Ce n'est pas que le métayage fasse en lui-même question

dans un pays qui le pratique de temps pour ainsi dire immémorial. Ces populations en ont fait avec le faire valoir direct le régime habituel de l'agriculture de préférence au fermage par suite de nécessités qui s'imposaient.

Mais la crise devait incliner à faire accepter ses imperfections. On devait même se demander s'il n'était pas possible d'en améliorer les conditions (1). Les économies que le métayage permet de réaliser sont évidentes. Le fermage représente une dépense qui n'est acceptable que lorsqu'il représente pour le sol une plus-value ; cela n'a lieu que quand le fermier est doué de capacité et pourvu d'un suffisant capital. C'est ce que nous disait en son simple langage un moyen propriétaire. « Avec la *mègerie*, c'est ainsi que nomment le métayage les habitants du pays, le propriétaire, bien qu'il doive faire des avances au métayer, peut toujours, même dans les années si fréquentes de mauvaises récoltes, retirer quelque produit en nature, tandis qu'avec des fermiers à rente fixe, il ne perçoit aucune rente quand les récoltes viennent à manquer. » En somme, le métayage dont plus d'un esprit avancé appelait et prophétisait le remplacement par le fermage dans le Midi, a, au contraire encore gagné du terrain à la suite des difficultés agricoles dont propriétaires et fermiers ont eu à supporter le poids, et les mêmes circonstances ont contribué à faire pencher la balance en faveur des métayers dans la manière d'établir leurs contrats avec les propriétaires. Le métayage a encore gagné dans l'arrondissement d'Avignon, et, quoique l'usage ancien consacre le partage par moitié, assez souvent les métayers obtiennent les deux tiers du produit. L'effet de la crise a été d'obliger les propriétaires à faire des concessions auxquelles ils n'auraient pas consenti autrefois et qui intéressent davantage les métayers. On peut espérer qu'elles

(1) Voir sur ces perfectionnements ce que nous en avons dit dans notre étude sur la Mayence.

rendront leur concours plus intelligent et plus actif, pourvu qu'un peu d'instruction et de capacité professionnelle vienne s'y joindre. Malheureusement les baux restent bien courts, quoiqu'ils le soient moins dans la pratique que dans les conventions faites entre les parties.

Je ferai remarquer en outre que la disparition presque totale de la culture de la garance a eu un effet tout particulier sur leur durée. Elle les a encore, en plus d'un cas, abrégés par une raison qui tient aux conditions de cette culture d'une lente croissance ; les baux ne pouvaient guère avoir une durée moindre de trois ans. La garance étant semée en hiver, ou en automne, on faisait dater les baux à la Toussaint. Cette date ne se maintient plus que par tradition, même lorsque la terre est consacrée à des récoltes annuelles.

Les baux atteignent, il est vrai, en un certain nombre de cas, six, quelquefois même neuf années ; mais, quand ce terme est expiré, si on ne les renouvelle expressément, ils ne sont plus que d'une année. Les locations sans convention écrite, allant ainsi d'une année à une autre, tiennent une grande place dans le système d'amodiation usité chez les populations du département.

IV

Salaires et régime de vie. — Population

Les salaires avaient comme partout au reste, sensiblement augmenté dans le département de Vaucluse avant que les circonstances fâcheuses dont nous avons parlé plus haut ne leur eussent fait subir une baisse, sans les ramener pourtant à l'ancien taux. Ces salaires d'ailleurs paraîtront modérés, si on songe à la durée et au caractère pénible de ces rudes travaux des champs, qui se prolongent au moins douze heures en été, et même encore davantage pour les domestiques de ferme.

Ce salaire dans les temps ordinaire est de 2 francs ou 2 francs 50, et celui des femmes de 1 franc ou 1 franc 50, non nourris. Les ouvriers agricoles nourris sont plutôt payés au mois qu'à la journée. Généralement on évalue à 1 franc la dépense de cette nourriture.

La diminution du salaire a été sensible quand la crise atteignait à la fois le moulinage, les usines à garance, et la culture même de cette plante ainsi que d'autres productions agricoles. Le prix moyen tombait pour les hommes à 1 franc 50, et à 60 ou 75 centimes pour les femmes. On ne peut dire pourtant que la race ait souffert dans ces pénibles épreuves au point de s'affaiblir. Elle est restée vigoureuse, grâce à d'heureuses circonstances de tempérament, de vie, de climat, et à l'absence de ces vices qui ruinent les constitutions les plus fortes. Elle se nourrit pourtant, même dans des temps moins durs, surtout de légumes accommodés avec un peu d'huile. C'est seulement dans les agglomérations plus étendues que se montrent des exigences de nourriture inconnues autrefois. L'ouvrier rural ne s'y contente plus d'oignons, de fromage pétri, de noix, d'amandes, de fruits, ni de ces petits melons mangés avec de gros morceaux de pain qui continuent à figurer dans la nourriture de la ferme. Ce n'est que dans la classe des artisans et dans les petites villes qu'on trouve étendu dans de grandes proportions ce régime peu substantiel et peu varié. A l'Isle-de-Sorgue, où il n'y avait que deux bouchers il y a cinquante ans, l'on en compte quinze aujourd'hui. La consommation du café et des liqueurs, la recherche d'un certain luxe de mobilier, très relatif bien entendu, se sont beaucoup répandus dans ces classes qui ne sont rurales qu'à demi. On nous dit pourtant que là et ailleurs ces habitudes ont dû se restreindre sous l'influence de la crise agricole ; le goût de l'économie a reparu dans plus d'un ménage et persiste, même après que cette crise s'est adoucie.

Il n'y avait pas un petit ménage rural qui ne but du vin.

Ainsi que dans les autres département atteints par la maladie de la vigne, le pauvre a dû y renoncer, se mettre au régime de l'eau, qui n'est pas toujours très saine, ou se rejeter sur la boisson salubre faite avec le raisin sec. On use aussi d'une boisson dont j'ai vu faire usage également dans plusieurs usines et qui porte le nom de sirop de calabre, préparation concentrée de réglisse aromatisée.

Pour le logement, il faut faire une distinction, d'ailleurs fréquente dans le Midi, entre le paysan qui habite la campagne et celui qui élit domicile dans la ville ou le gros bourg. Le premier est sainement logé dans des maisons qui sont en progrès sensible depuis trente ou quarante années. Mais la situation est beaucoup moins bonne pour le paysan qui habite la ville ou le gros bourg d'où il se rend chaque jour à ses travaux. Il occupe des logements médiocrement salubres qu'il fait peu d'efforts pour assainir. Le prix des logements est à peu près entre 70 et 100 fr. Un certain nombre d'ouvriers ruraux possèdent des petites maisons, dont le mobilier est convenable, la literie surtout, moins rudimentaire, et où les matelas ont cessé de paraître un confortable qui n'appartient qu'aux bourgeois aisés.

Cette population rurale n'a guère cessé de s'accroître pendant toute une partie du siècle. D'après les témoignages que j'ai cités, vers 1808 elle comptait 205,832 habitants ; elle en comptait 255,793 en 1876. La densité avait surtout augmenté et était restée supérieure à la moyenne de la France. Le chiffre de 1876 attestait déjà une baisse de 10,000 âmes sur celui de 1865. Le recensement de 1886 ne donne plus que 241,787 habitants. Le gain reste assez faible dans cette durée d'environ quatre-vingts ans. Les naissances ont diminué. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les enfants vivent plus qu'autrefois, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en meure beaucoup, loin de là. La mortalité des enfants est une des plus grandes, sinon la plus grande, qu'on signale en France; celle des enfants jusqu'à l'âge

de cinq ans est égale au cinquième de la mortalité totale ; sur 100 enfants, 30 n'atteignent pas cet âge de cinq ans ; cette mortalité exceptionnelle, qui a lieu surtout pendant les grandes chaleurs de l'été, aurait pour cause le mauvais régime des mères pendant cette saison, l'abus des fruits par exemple (1).

Les privations imposées par les récentes épreuves ont eu pour effet de développer l'émigration, non seulement vers les villes, mais à l'étranger. L'Afrique, l'Australie, la Plata ont reçu de nombreux émigrants du département, au point même de diminuer sensiblement la population de quelques villes. On peut citer Sainte-Cécile, Morières, Sorgues, etc. Quant à l'immigration, si considérable dans les départements voisins, elle existe à peine dans Vaucluse. J'ajouterai que, malgré les gênes endurées, il y a peu d'indigence et à peine de mendicité. Les bureaux de bienfaisance viennent en aide aux plus nécessiteux. Si elle n'est pas toujours bien répartie, l'assistance ne manque pas aux infirmes, aux malades, aux vieillards, et on peut signaler, pour la seule ville de l'Isle-de-Sorgue, où elle a peut-être, il est vrai, le plus de développement, un vaste hôpital, une Aumône pour les vieillards, un orphelinat pour les filles, un autre pour les garçons, un Mont-de-Piété datant de 1673, une Œuvre de la Miséricorde, l'Œuvre de Saint-François Régis, et, en outre, depuis 1872, un Refuge pour les anciens ouvriers des usines et filatures. Les ouvriers d'usines en profitent plus que les ouvriers ruraux, qui y sont pourtant admis en assez grand nombre.

On a tant abusé des espérances de progrès depuis un siècle que nous hésiterions à formuler des conclusions trop optimistes sur l'avenir des populations d'un départe-

(1) Sur cette mortalité des enfants dans le département de Vaucluse, voir le rapport du docteur Pamard à l'Académie de médecine, novembre 1890.

ment auquel il semblait naguère qu'on pût prédire des destinées moins précaires et moins troublées, car personne n'aurait pu prévoir la nature et les ravages des accidents dus à la nature qui ont compromis à plusieurs reprises le bien-être de ses habitants. Pourtant si, malgré ces obstacles et ces arrêts, on y constate un progrès relatif très réel, il est difficile de se refuser à croire qu'il n'ait beaucoup à attendre des applications de la science sous diverses formes, sciences agricoles proprement dites, hydraulique contribuant à l'utilisation et à la diffusion des eaux, reboisement où le besoin s'en est révélé, sans préjudice des autres moyens qui peuvent ouvrir la voie aux perfectionnements et qui compléteront les améliorations que l'accroissement des instruments de communication et des débouchés ont réalisées. Le mouvement vers l'association, qui se manifeste dans des départements voisins, commence aussi à s'y faire sentir, quoiqu'imparfait encore, dans ce pays qui le réclame à plus d'un titre et qui pourrait en tirer un si bon parti pour les progrès qui lui tiennent le plus à cœur. Parmi les moins contestables opérés depuis que l'ancien Comtat est devenu le département de Vaucluse, nous plaçons l'intelligence des habitants et leur courage à soutenir la lutte. Ces qualités qui se sont accrues sont encore ce qui donne les meilleures chances à l'avenir.

V

Quelques usages locaux dans Vaucluse

Les analogies offertes par les usages de la Provence avec ceux de l'ancien comtat Venaissin pourraient nous dispenser de rien dire de ceux qui concernent ces dernières populations. Nous signalerons pourtant quelques coutumes, les unes assez récemment disparues, les autres encore subsistantes et qui probablement disparaîtront aussi sous le

niveau commun des mœurs modernes. Si on ne trouve guère rien de digne de mention spéciale relativement aux fiançailles ou au culte des morts toujours pratiqué même par la partie de la population la plus indifférente en religion, il n'en est pas tout à fait de même de quelques autres coutumes, ou subsistantes, ou dont les vieillards ont pu garder le souvenir. Nous recueillons à l'Isle-de-Sorgue ces fastes d'un passé assez récent et qui se rapportent à un ensemble de coutumes existant dans le Comtat. La religion, les fêtes, la jovialité se mêlaient naguère dans les usages de certaines confréries, comme était à l'Isle celle de Notre-Dame de Sorgne, cette confrérie de pêcheurs comptant environ 150 membres. Elle nommait un *Roi de la Sorgue*, qui lui-même avait un héraut, un porte-enseigne, un maître de palais, etc. Il était armé d'un sceptre et portait une couronne. Ses attributions consistaient à surveiller la pêche, non-seulement à l'Isle, mais dans tous les pays arrosés par la Sorgue sur laquelle les l'Islois avaient un droit exclusif et absolu qu'on faisait remonter à la ville antique de Machao qui devait, selon certains érudits, devenir l'Isle-de-Sorgue (1).

Tels étaient, il y a peu de temps encore, les divertissements de la population rurale et urbaine. On n'en saurait contester le caractère ingénieux, malgré les farces un peu grossières qui pouvaient s'y mêler. Pour la population rurale en particulier, il y avait la *Confrérie des laboureurs* qui, au mois de mai, procédait à l'élection de son *Abbé* ou *Roi*. Une lourde charrette, attelée d'une trentaine de mules ou mulets, enguirlandés ou enrubannés, montés chacun par un laboureur, conduisait à l'église le roi de la dernière année dont les pouvoirs expiraient ce jour-là. La charrette disparaissant sous les branchages de peu-

(1) Voir une brochure intitulée : *Le Machao de Grégroire de Tours retrouvé* par J. de J. (Carpentras, 1882).

pliers et de buis, renfermait sous son berceau de verdure, un orchestre de musiciens. Sur le devant, était assis dans un fauteuil, à côté de l'*Abbé* ou *Prince de l'amour et de la jeunesse*, le *Roi des laboureurs*, couvert d'un manteau de soie bleue et la couronne de fer blanc sur la tête. Ce trône roulant était précédé par une cavalcade, dont le premier cavalier portait l'étendard de la confrérie. Une foule immense suivait le cortège, parcourait les rues de la ville, et se dirigeait hors des remparts, vers un endroit où s'élevait une croix, dite « Croix des masques ». Le Roi des laboureurs avait remis, après la messe, ses insignes au « *Prince d'amour* ». Durant le trajet chaque laboureur proposait une enchère pour obtenir la royauté, attribuée au dernier enchérisseur. Aussi chacun s'évertuait à retarder la marche, les uns s'attelant aux roues pour les retenir, les autres poussant la charrette, afin de la faire reculer ou avancer suivant le cas. Une fois le cortège arrivé à la croix, le « *Prince d'amour* » posait la couronne sur la tête et le manteau sur les épaules de celui qui avait le dernier offert la plus forte somme destinée à alimenter la caisse de la confrérie. Puis, la charrette partait au galop des trente mulets, et après avoir fait le tour des rues, conduisait tout ce monde à un grand repas de cérémonie.

Il existe aujourd'hui un débris curieux d'un ancien usage. Le mercredi des Cendres voit finir gaîment les joyeusetés du mardi-gras. Jusqu'à la Révolution, on avait enterré le *carmentran* le matin, avant la grand'messe. Maintenant une grande partie de la population se rend à la montagne. On boit beaucoup ce jour-là; on étale des oripeaux, on jette sur les passants des poignées de farine. Est-ce pour parodier la cérémonie des Cendres ou pour indiquer la pâleur du carême ?

Depuis un temps immémorial une cérémonie touchante a lieu le jour de Noël. Elle se continue de nos jours, avec de légères modifications. A la messe de minuit, lors de

l'offrande, on voit entrer, dans l'église, une *charrette* (c'est le nom donné aussi à la cérémonie elle-même). C'est une toute petite carriole faite de feuillage et de guirlandes, attelée de deux brebis blanches enrubannées, dedans, sur un coussin de velours rouge, se place un agneau blanc bien frisé, devant marchent un tambour, un fifre, un cymballier, battant l'un contre l'autre deux petits «timbalons » en fer, et ces trois virtuoses jouent des airs de circonstance, les vieux airs des noëls comtadins, derrière viennent les « bailes » ou prieurs de la confrérie de l'Enfant-Jésus. Le cortège traverse l'église, puis les « bailes » prenant l'agneau le portent à l'autel sur le coussin. Le prêtre officiant le bénit et l'accompagne en procession avec ses acolytes, les thuriféraires, les chantres, à la crêche dressée dans une chapelle latérale. Autrefois, la charrette était escortée par des couples de bergers habillés à la Wateau ; mais, au commencement de ce siècle, on s'aperçut que le rôle de de bergères était rempli par des jeunes gens déguisés, le curé supprima cet accessoire. Le jour des rois la cérémonie se renouvelle, mais cette fois avec l'adjonction d'une grande étoile, portée au bout d'une longue perche et qui, la veille au soir, a fait le tour de la ville au son des instruments. Les musiciens donnent une sérénade à la porte des marguilliers et des prêtres. Les populations des campagnes trouvent encore quelque charme traditionnel à ces cérémonies. Mais est-il à croire que ces legs du passé, que ne soutient plus l'ensemble des traditions auxquelles ils se rapportaient, survivent beaucoup à tant d'autres usages que notre siècle a vus disparaître? Peut-être est-ce une raison pour qu'on nous pardonne les détails de ces descriptions, auxquelles nous n'accordons d'ailleurs qu'un caractère en quelque sorte épisodique dans ces études d'un caractère plus sévère. Ces détails servent à fixer la physionomie des populations dont nous nous occupons par des traits que l'avenir ne retrouvera plus. Nous assistons aux

derniers moments d'une époque de transition où déjà le passé s'est effacé au point de ne plus laisser qu'une figure incomplète et déjà confuse de ces légendes et de ces symboles que rien d'analogue ne remplace dans la vie des populations (1).

(1) Pour cette étude sur les populations du département de Vaucluse, nous n'oublierons pas les remerciments que nous devons à MM. le marquis de l'Espine, de Joannis, Courtet, de la Bastide, Barrès, Ravoux, et à d'autres personnes que nous ne pouvons toutes nommer avec lesquelles nous avons été mis en rapport.

Henri BAUDRILLART.

---

3 0112 099009042